

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Émilie Sirois-Chalifoux](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f9e9d7681dc84aeb1f797c7e>

Date d'obtention : 2023-12-04 19:12:57

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Accueil, écoute, jugement clinique. Regard global sur la situation. Dès la réception d'une confiance, l'intervenant doit être proactif dans la démarche et avoir en tête qu'il s'agit peut-être d'un cas de sextage. Il est toujours mieux de débiter les procédures, même dans le doute. De plus, agir en équipe dans une situation de doute est un élément optimal.

- Réception
- Évaluation de l'incident (gens impliqués, sauf instigateur)
- Confisque cellulaire
- Aviser le service policier

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de demeurer objectif tout au long de l'intervention. Faire preuve d'ouverture afin d'accueillir les confidences et récolter le plus d'informations possibles afin de porter un jugement pour les étapes qui suivront. Il est important de passer par toutes les étapes de la trousse afin de demeurer cohérent dans le processus.

### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate selon moi est lorsque nous devons rencontrer l'instigateur afin de l'informer de la démarche et confisquer le téléphone et/ou autres appareils. C'est le moment où (photos ou non) les élèves sont réticents. Ils ne veulent souvent pas se départir de leurs objets personnels. Qu'ils soient en faute ou non, cela peut être un obstacle dans l'intervention.